

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

En attendant de savoir, nous pouvons essayer de prévoir

Et maintenant on devrait bien nous épargner les inutiles discussions rétrospectives sur le fait de savoir à qui la faute.

Temps perdu ! Efforts gaspillés ! Ressentiments envenimés ! C'est tout ce qu'on pourrait retirer d'un pareil débat. A cette question, il n'y a qu'une réponse à faire. A savoir que nous nous en f...ichons éperdument !

L'heure viendra d'examiner, d'établir et de répartir les responsabilités de personnes ou de partis ! Plus tard ! Quand il fera beau ! Quand nous serons en vacances ! Et les dieux savent que nous n'y sommes pas !

Pour l'instant, que gagnerions-nous à savoir, — à supposer qu'on puisse le démontrer — qui est la cause que les socialistes n'ont pas « participé » et qui est la cause de la crise économique et financière dont nous souffrons !

Nous savons que nous en souffrons et la seule affaire intéressante est de nous en guérir. Même si l'on réussissait à préciser les culpabilités et même si l'on était établi qu'elles sont toutes chez nos adversaires, cela nous ferait une belle jambe ! Nous n'en serions pas moins empêtrés qu'avant ! Tirez-moi d'abord de l'eau — dit au pédagogue discoureur l'enfant qui se noie — vous me ferez après votre harangue !

Ce genre de disputes est sans intérêt parce qu'il est sans profit et sans résultat. Nous le rappelons à certains qui se distinguent par la fureur et l'acharnement de leur campagne antiparlementaire...

Avant de leur demander où ils prétendent nous mener, nous sommes tout de même obligés de leur dire qu'ils sont peu qualifiés pour dénoncer des intrigues, des complots, des alliances scandaleuses ! Nous sommes bien obligés de leur dire que sans l'alliance publique du centre et de la droite avec les extrémistes de gauche, nous n'en serions pas où nous en sommes ! Par deux fois, en un mois, eux conservateurs, eux ennemis du désordre — qu'ils disent ! — n'ont pas hésité, pour augmenter encore le désordre, à mêler leurs suffrages à ceux des révolutionnaires. Tiennent-ils cela pour une pratique honorable des principes qu'ils représentent ? Et quand ils protestent contre l'instabilité gouvernementale, oublient-ils qu'ils viennent de provoquer coup sur coup deux crises ministérielles ?

Comme manœuvre à dénoncer, nous leur signalons celle qui consiste à faire du grabuge et du gâchis pour pouvoir ensuite protester contre le gâchis et le grabuge !

Après ce rappel nécessaire de faits indiscutables, la seule chose intéressante est de savoir s'ils vont continuer !

Quand on exhorte le gouvernement à s'élever au-dessus des considérations de partis, il faut être soi-même prêt à les oublier. Sinon ce serait une indigne comédie. Les conseillers doivent donner l'exemple. En tout cas, rendre impossible la tâche d'un ministre, c'est s'enlever le droit de lui faire le moindre reproche !

Le ministre Daladier a fait un départ franc et net après avoir démontré que toute collaboration gouvernementale avec le parti S. F. I. O. est présente impossible.

Si l'on y met quelque bonne volonté cela peut être le début d'une législation libérée d'une hypothèque qui menaçait de peser sur elle jusqu'au bout.

Qu'il rencontre, là où il faut, un peu de désintéressement et d'esprit politique et il pourra conquérir une complète liberté d'allure. Nous verrons si l'intransigence têtue des groupes modérés ne va pas le rejeter sous l'influence dominante des S. F. I. O. qu'ils prétendent détester et combattre.

Sans doute, le groupe S. F. I. O., usant d'une tactique qui lui a déjà réussi, s'efforcera, dès le premier jour, d'emprisonner le ministre en

votant d'enthousiasme pour lui. La manœuvre est évidente. Il s'agit de ne pas en être dupe. Le piège est visible. Il s'agit de n'y pas tomber.

En votant pour le ministre, les S. F. I. O. visent, non pas à le soutenir, mais à le compromettre. Ils veulent le séparer des autres groupes et le mettre à leur merci en lui rendant impossible toute autre majorité.

Pour que cette manœuvre d'emprisonnement réussisse, il faut deux choses : l'habileté des socialistes et la sottise des modérés.

Nous sommes sûrs de la première. Quant à la seconde, nous voulons en avoir en doute.

Emile LAPORTE.

P. S. — On ne peut pas dire des réflexions qui précèdent qu'elles ont été influencées par les événements puisqu'elles les précèdent. Nous ne savons pas encore ce que le gouvernement a dit au Parlement, quel programme il lui a proposé et l'accueil que les députés ont fait à ses déclarations. Il nous semble seulement que l'expérience deux fois recommencée doit servir à quelque chose. Il ne faut pas contraindre le gouvernement à se replacer sous le joug des S. F. I. O. Il faut lui laisser l'espace d'évolution. Mais il va de soi qu'il ne doit pas rendre impossible cette chance favorable en décourageant les concours qui pourraient lui venir d'ailleurs et répéter ainsi l'erreur initiale de Paul Boncour qui se condamna lui-même en tendant le cou au lacet de Léon Blum.

### UN PETIT MOT D'ECRIT

## A UN TECHNOCRATE

Je vous salue, Monsieur, comme un rédempteur. Dieu sait si l'on s'ingénie à nous persuader qu'il nous en faut un ! Si tout n'est pas perdu, tout se perd. Du moment que quelques pauvres idées nouvelles ont l'air de percer, ceux qui vivent des vieilles sont affolés et errent à l'abomination. Puisqu'en un tel état il nous faut un sauveur, vous nous promettez la fortune et le bonheur.

A bien considérer les choses — qui tournent la tête à tant de gens — ce qui nous manquerait le plus ce serait de la prospérité matérielle et de l'argent. C'est, aussi bien, tout le fond — et il n'est pas très profond — de l'effroyable crise présente.

Or, vous et vos pareils, en bons Américains très réalistes, vous nous offrez un gouvernement de prospérité et d'abondance. Vous nous dites que l'heure est passée des rois et des parlements. La monarchie était la force, la force, la République celui de la politique. C'est le règne de la science que sera la Technocratie. Des ingénieurs et des savants gouverneront. Par eux le machinisme, dont nous n'avons pas su tirer parti, sera développé au point de créer littéralement le bonheur. Le bon tyran que désirait Renan sera tout simplement un génial mécanicien. Sous lui l'homme ne travaillera plus que trois heures par jour et gagnera vingt-cinq mille dollars par an, de quoi occuper splendidement ses loisirs. L'Eldorado par le moteur c'est une merveille qui n'est pas à dédaigner.

Aussi ne la dédaignons-nous pas. Sur-tout si tant de loisirs peuvent servir à l'homme à s'instruire et à s'élever, à s'améliorer de toutes les façons. Car le progrès mécanique n'est rien s'il ne laisse pas ou ne donne pas à l'homme le moyen de se perfectionner lui-même et de trouver en lui le bonheur qu'il cherche en vain dans l'agitation extérieure.

Est-ce le rôle que votre technocratie aspire à remplir ? Si oui, je vote pour elle, des deux mains.

Si non... Sinon, Monsieur, ne vous bercez pas encore d'un espoir qui devrait être suivi d'une déception inutile...

BATIGNE.

## LA POPULATION DE ROME

La population de Rome se répartit comme suit, selon les dernières statistiques : 150.000 ouvriers, 78.000 employés, 27.000 agriculteurs, 10.000 employés agricoles, 10.000 artisans, 22.521 commerçants, 86.000 prêtres et membres de professions libérales, 63.000 étudiants, 270.000 femmes ayant déclaré « s'occuper de leur intérieur », 66.000 hommes de peine et 6.315 rentiers.

## Informations

### Un don du Comité France-Italie

An cours d'une brève cérémonie la Bibliothèque Nationale a reçu jeudi, un don qui lui a été fait par le Comité France-Italie. Ce don consiste en deux ouvrages : un de M. Lionello Fiumi, intitulé *Survivance* et un de M. Tozzi, préfacé par M. Eugenio d'Ors, de l'Académie d'Espagne. C'est le comte Emmanuel Sarmiento qui, au nom du Comité France-Italie, a remis les ouvrages à M. Julien Cain, administrateur général de la Bibliothèque Nationale. Ce dernier, en une brève allocution remercia les donateurs livres précieux qui lui sont confiés.

### En Allemagne

Le décret de dissolution du Reichstag a été publié à 21 heures. Par le même décret, la date des élections est fixée au 5 mars prochain.

### Les communistes hors la loi

Le ministre de l'intérieur de Prusse vient d'interdire toute manifestation communiste dans toute l'étendue du territoire prussien.

D'autre part, la maison Karl Liebknecht, siège du parti communiste à Berlin, a été occupée par la police. La police a opéré des perquisitions dans la maison, qui ont été suivies d'autres perquisitions dans diverses organisations communistes.

### Un message d'Hitler

Pour la première fois, mercredi soir, à 22 heures, le chancelier Hitler s'est adressé au peuple allemand, dans un discours radio-diffusé, dont on peut retenir les points suivants : « Réparer en 4 ans les erreurs commises pendant 14 années de régime marxiste. »

### Au Conseil de la S. D. N.

Le Conseil de la S. D. N. a tenu séance jeudi, à Genève. A l'ordre du jour se trouvaient presque exclusivement les problèmes intéressant les relations entre la Pologne et la ville libre de Dantzig et les minorités polono-allemandes. Le gouvernement du Reich a répondu aux conclusions du rapport du Conseil relatif à l'application de la réforme agraire polonaise en liaison avec la question des minorités allemandes en Pologne, et M. von Keller, représentant de l'Allemagne au Conseil a déclaré qu'il préférait porter l'affaire devant la Cour internationale de La Haye.

### Au pays des Soviets

Les principaux chapitres du budget de l'Union des Soviets pour 1933 ont été publiés à Moscou. Leur total est de 35 milliards de roubles.

Le commissaire du peuple aux finances explique que l'augmentation en ce qui concerne le budget de l'armée de 19 0/0, comparée à 1932, est due en partie à l'augmentation de la solde des officiers et des soldats et en partie à l'amélioration des armements de l'armée rouge.

Cette augmentation se montre à 230 millions de roubles, et les prévisions totales pour l'année sont de 1.450 millions de roubles.

### Le différend anglo-persan

A la suite de la discussion qui a eu lieu devant le conseil de la S. D. N., au sujet du différend de l'Anglo-Persan Oil Co, le rapporteur, M. Bénès, s'est mis en relations avec les parties afin de rechercher les moyens de réaliser un arrangement amiable. Jusque-là, les échanges de vues ont abouti à l'établissement d'un accord provisoire entre les parties. Les négociations se poursuivent. La question sera soumise au conseil.

### Les dettes de guerre

Le Président élu et le sénateur Hull ont rédigé un plan destiné à abaisser les tarifs douaniers du monde entier et à stabiliser les monnaies en échange de l'annulation des dettes de guerre (et non pas de concessions sur les dettes de guerre).

### Le chômage aux Etats-Unis

M. Roosevelt a exposé le plan par lequel il compte rétablir l'équilibre dans la répartition de la population aux Etats-Unis. De 50.000 à 70.000 chômeurs pourraient être, selon ce plan, employés à la construction d'énormes bassins de contrôle destinés à prévenir les inondations.

Enfin, le projet de M. Roosevelt prévoit le développement des forces hydrauliques et l'assainissement des terrains propices à l'agriculture.

### Le Japon et la S. D. N.

M. Matsuoka, représentant du Japon, au conseil a exposé à sir Eric Drummond, secrétaire général de la S. D. N. les grandes lignes des instructions qu'il a reçues de Tokio.

M. Matsuoka a souligné que les concessions faites par le gouvernement japonais sont assez importantes et qu'elles témoignent d'un esprit d'accommodement. Sir Eric Drummond va consulter le comité des dix-neuf.

### Le conflit sino-japonais

L'armée chinoise du Jehol a reçu une brigade de renfort.

D'autre part, on observe des mouvements de troupes le long de la Grande Muraille, non loin de la frontière du Jehol.

Le gouvernement de Nankin prépare un projet de loi organisant le recrutement dans toute la Chine.

Un autre projet prévoit l'achat de mille sept cents avions en six mois, au moyen de contributions volontaires dans chaque district, en tenant compte du chiffre de la population et de la situation économique.

### EN PEU DE MOTS...

— Une explosion a eu lieu dans la mine de Chokan de Kishiro, située dans l'île de Hokkaido (Japon). Il y a eu 6 morts, 14 blessés et 1 disparu.

— Mme Raudeset, 33 ans, et son mari, un Algérien, Aïsa ben Saïd, 29 ans ont été trouvés asphyxiés dans leur chambre, rue du Canal, à Toulouse. L'asphyxie aurait été provoquée par l'oxyde de carbone.

— A St-Béat (Haute-Garonne), Mlle Alexandrine Castéraire, vient d'atteindre sa 110<sup>e</sup> année. Elle est aveugle.

— M. Marchand, directeur économe de l'hospice de Lens, s'est suicidé d'une balle de revolver au cœur.

— Jeudi un incendie s'est déclaré au lycée de garçons d'Agen. Deux classes enfantines ont été détruites.

— Le tribunal correctionnel de Bourges a condamné à 6 mois de prison le nommé Giraud, étudiant en pharmacie, coupable d'avoir volé 14.000 francs dans la caisse du bureau de poste de St-Martin-d'Auxigny, dont sa mère est la receveuse.

## NOS ÉCHOS

### Au tour de la dernière crise.

Vendredi soir, vers minuit, M. Paul Boncour, qui avait négocié durant toute la journée avec les socialistes, sentit que ceux-ci allaient le renverser sans aucune pitié.

Il s'apprêta alors à tomber avec élégance. Rencontrant M. Léon Blum dans les couloirs, lui dit :

— Je suis sûr que c'est maintenant, que le soutien socialiste pour un gouvernement. C'est la mort à petit feu.

Vers quatre heures du matin, las de cette bataille qui ne pouvait se terminer que par la chute du gouvernement, M. Chéron se rendit auprès de M. Fernand Bouisson et lui dit :

— Appelez tout de suite l'article 6 sur lequel nous sommes certains de tomber. Nous en finirons ainsi tout de suite. J'en ai assez !

M. Herriot se répandait dans les couloirs du Palais-Bourbon, répétant la phrase qu'il a publiée dans un de ses articles, et qui a fait fortune :

— Ces gens-là font une politique de somnambules... Ils se réveilleront au bord du toit.

— Pourvu, alors, qu'ils ne se cassent pas la g... s'écria M. Campinchi, qui aime les images hardies.

On parlait à M. Jannoney de la chute possible du Cabinet :

— Vous serez appelé à constituer le nouveau ministère, lui dit-on.

Alors, lui :

— Je me récuserai, je ne connais pas la Chambre. Et puis, j'ai trop mauvais caractère.

— Prenez garde, disait M. Maurice Sarraut, tout ce qui se passe ne me dit rien qui vaille. C'est le régime lui-même qui est en cause.

Nous n'avons plus une faute à commettre.

Innocente campagne.

Ce directeur au ministère a une servante nouvelle, brave fille, mais tout droit venue de sa campagne. L'autre soir, un attaché d'ambassade ami de la maison avait été invité à dîner. Mais, au milieu du repas, un coup de téléphone du ministre appela de toute urgence le haut fonctionnaire, qui dut s'excuser et laisser son hôte en tête-à-tête avec sa femme.

Le dîner fini, la dame sonne et dit à la servante :

— Débarrassez !

— Bien, Madame, répond la brave fille. Faudra-t-il ensuite faire le lit ?

Rencontre.

Dans le train qui le conduisait à Rome, M. Henry de Jouvencel rencontra l'ancien roi d'Espagne.

Celui-ci dit :

— Vous allez voir Mussolini... Ah ! Si j'avais eu cet homme-là auprès de moi, je régnerais encore... Mais je n'ai eu que Primo de Rivera !

### L'ACTUALITÉ DANS L'AVENIR

## LE CINÉMA AU SERVICE DE LA JUSTICE

Le cinéma véritablement judiciaire, et spécialement organisé, entrera quelque jour dans nos mœurs.

Il semble y être arrivé, déjà, en U. R. S. S.

Nous ne pouvons être indifférents, en effet, à cette innovation cinématographique inaugurée au pays des Soviets, l'an passé, innovation évidemment osée, mais dont l'application paraît singulièrement significative.

Pour certain retentissant procès contre des industriels, auquel les commissaires du peuple tenaient à faire une grosse publicité, on a officiellement installé, à portée du citoyen-commissaire-accusateur, à portée aussi des accusés, des micros qui recueillaient les paroles prononcées, tandis que le cinéma, en synchronisation parfaite, enregistrait les différentes attitudes des personnages.

Il ne s'agissait pas seulement, en effet, que la voix de tous ces gens, à cette heure solennelle, fût répétée par la radio aux quatre coins de la Russie et pé-né-trât, même, en d'autres pays. Le but était surtout de réaliser un film sonore et parlant, un film de justice, à répandre ensuite parmi les foules, avides d'assister ainsi, à leur tour, au procès fameux.

La justice, en France aussi, doit être publique. On peut même regretter que les prétoires de cette justice soient exigus au point de ne laisser venir aux débats que quelques douzaines de badauds. Rien ne s'opposerait à ce que, pour la morale, la haute morale, la morale souveraine, on enregistrât par l'image et par le son la vision en même temps que l'audition exacte de ces séances, dont, le lendemain, les journaux vont parler, mais forcément en raccourci, ou dans la hâte de comptes rendus « romancés ».

— Distraction malsaine, dira-t-on, de même qu'on peut taxer de nuisible l'abus de la littérature criminelle.

On répondra peut-être que tout autre est l'impression directe, visuelle et auditive que peuvent donner, même par transmission, les débats de la cour d'assises. Evidemment, la curiosité y a sa part. Mais il y a, dans le déroulement d'une affaire criminelle, généralement, de quoi plutôt faire réfléchir que se distraire.

Les spécialistes des mauvais coups, qui « rigolent » en lisant les feuilles policières, n'auront pas envie de rire, quand ils verront et entendront le s... nistre « copain » recevoir en plein « direct » la sentence de mort.

Tels sont les arguments présentés du moins par ceux qui voudraient créer une entreprise de cinémas spéciaux des grands procès — entreprise évidemment rémunératrice.

Mais il semble difficile encore d'aller jusque-là ; on doit reconnaître que le cinéma-sonore, bien entendu, est susceptible de devenir un admirable moyen d'instruction judiciaire. On étudie l'emploi de ce cinéma parlant à la disposition des commissaires de police, afin de garder une officielle et irrefutable constatation des déclarations faites par les accusés, lors de leur arrestation, dans un état d'esprit qu'ils n'ont pas eu le temps de préparer au mensonge, comme aussi lors de leur comparution devant le juge d'instruction, alors qu'ils ont eu le temps de réfléchir à l'intérêt qu'ils peuvent trouver à être francs.

Il ne serait pas à dédaigner, non plus, que des vues fussent prises, inopinément, de l'accusé en prévention, alors qu'il n'a plus la crispation des traits des premiers moments et pas encore le visage composé pour la comparution à l'audience.

Ces « impressions vivantes » seraient projetées et entendues devant le tribunal, quand se déroulerait le procès. Et les jurés, ou les juges correctionnels, se trouveraient en face, non plus de mornes paperasses, mais de déclarations précises, avec les intonations significatives et l'image, plus significative encore, des expressions qu'eût l'accusé à ces heures critiques.

Depuis que le cinéma est parlant, il n'y a pas de raison pour qu'on ne l'utilise pas dans toutes les occasions solennelles où, seules, jusque-là, servaient de preuves quelques lignes froides, sur le papier. Tout engagement deviendra plus solennel, plus probant, s'il peut être reproduit avec l'image animée de celui ou ceux qui se sont engagés.

On songe à aller jusqu'à la prise de vues par le commissaire de police de la situation fâcheuse de ceux qui se laissent pincer en flagrant délit d'adultère.

Je me souviens aussi de la proposition faite — sans succès d'ailleurs — d'une grande firme de cinéma, d'essayer d'obtenir des pouvoirs publics que, dans les mariages, soient enregistrés au cinéma — à bien plus forte raison au cinéma parlant — les paroles sacramentelles avec les attitudes adéquates des jeunes époux, à l'instant où ils se lient officiellement pour fonder une famille.

Outre la vente de la pellicule aux intéressés, qui couvrirait les frais d'exploitation, des archives seraient constituées, afin que — au cas où ces mêmes époux voudraient divorcer — le juge qui essaierait la conciliation, puisse faire passer sous leurs yeux cette photographie vivante de leur mariage, et jusqu'au son de leurs voix, alors qu'ils se sont engagés.

La Chambre des Notaires parisiens aurait même été saisie d'une demande dont elle aurait pu s'émouvoir, mais trop moderne pour cette institution d'un autre âge.

Il s'agit d'autoriser le cinéma, comme auxiliaire témoin des notaires, pour les legs et pour les testaments.

Déjà, il avait été précisé, dans un jugement qui aurait pu être le point de départ d'une importante réforme, qu'un testament, aussi bien qu'un legs, enregistré sur un disque phonographique est valable, à condition que les droits de timbre soient en même temps payés.

L'opposition de la petite vignette fiscale de 3 francs 60 centimes est facile sur la cire noire et, ainsi présentée, le testament est reconnu parfaitement authentique.

Mais voici mieux : aujourd'hui, que le film parlant est dans nos mœurs, il serait tout à fait admissible que l'on adoptât, comme légal, le testament filmé et parlé.

Avantage certain : la voix même du testateur, ainsi recueillie, ne permet aucune équivoque, et elle s'accompagne de l'image vivante de celui qui a parlé, image expressive qui n'est pas du tout négligeable.

Le temps n'est peut-être pas loin où les notaires auront annexé à leur bureau, un studio en réduction. Des appareils facilement maniables seront inventés et mis à leur disposition.

Les grandes firmes auront vite fait d'organiser tout ce qu'il faudra pour prendre des vues avec audition synchronisée et même pour se rendre à domicile, recueillir les dernières volontés des mourants.

Evidemment, l'ironie est facile. On nous montrera les héritiers insidieux, incitant à un film testamentaire, poussant la vieille tante à héritage ou le vieil oncle dégingandé plus indigne.

L'émotion semble plus indiquée. Lorsque, à l'ouverture du ciné-testament, les héritiers verront et entendront l'aïeul dictant ses dernières volontés, il y aura peut-être un peu plus de respect ou d'attendrissement dans la façon dont elles seront acceptées par les intéressés.

Nous n'en sommes pas encore là. Mais soyons sûrs que, quelque jour, nous y arriverons.

Henry DE FORGE.

### Sur la plage.

La grosse dame au baigneur : — Baigneur ! la mer va-t-elle bientôt monter ?

— Dès que Madame entrera dans l'eau.

### Raison péremptoire.

— Pourquoi ne vous mariez-vous pas ? Ce ne sont pourtant pas les maris qui manquent dans le pays.

— Je sais bien qu'ils ne manquent pas, les maris, seulement ils sont tous mariés.

### Il y a concours et concours.

— Dis, papa, qu'est-ce qu'un concours agricole ?

— Mon enfant, c'est quelque chose comme un concours de beauté... pour les vaches !!

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

## A la Préfecture

Par arrêté préfectoral en date du 1<sup>er</sup> février 1933, M. Girma, chef de la 2<sup>e</sup> division à la Préfecture est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Girma réside ses fonctions après 34 ans de services très appréciés dans l'administration préfectorale du Lot.

M. Girma se retire, accompagné par les vives sympathies de ses chefs, de ses camarades et de tous ceux qui le connaissent.

Nous tenons à adresser nos bien sympathiques vœux de bonne retraite, de bonne santé à M. Girma, qui, vieux Cadurcien, jouira de sa retraite à Cahors.

M. Bessières, chef de bureau, est nommé chef de la 2<sup>e</sup> division. Ce choix ne pouvait être meilleur. M. Bessières méritait par sa compétence, son dévouement et son affabilité d'être le successeur de M. Girma.

Nous lui adressons nos bien chaleureuses et amicales félicitations.

M. Vanel, sous-chef de bureau, est nommé chef de bureau.

M. Vanel est un jeune, mais dont on a apprécié depuis longtemps les belles qualités.

Il reste le collaborateur de M. Bessières et nous le félicitons vivement de sa nomination.

## Postes

M. Cluzeaud est nommé gardien d'entrepôt à Figeac.

## Crédit agricole

La Caisse régionale du Crédit agricole mutuel du Lot et du Quercy, rue Président-Wilson, Cahors, est comprise dans la liste des caisses régionales appelées à participer à l'élection de 6 délégués à la commission plénière de la caisse nationale de crédit agricole.

## EDEN

SAMEDI ET DIMANCHE (en soirée)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)  
Un des plus grands succès de l'Ecran

Marlene DIETRICH

DANS

## "SHANGHAI EXPRESS"

(version française)

Film entièrement parlant français.  
C'est la vie elle-même, dans une action violente, évocatrice des passions humaines.

Un film prodigieux de mouvement, plein de tableaux étranges de la Chine mystérieuse et troublée, dans lequel le charme et le talent de sa principale interprète,

Marlene DIETRICH

atteint son paroxysme d'intensité.  
EN PREMIERE PARTIE

Un superbe complément

ACTUALITES FOX-MOVIETONE.  
AUDITORIUM, attraction musicale.

MAGAZINE PARAMOUNT, documentaire parlé.

Le célèbre comique DREAN

DANS

SOIREE DANSANTE

désopilant sketch parlant

LE DOMESTIQUE MECANIQUE  
Sketch comique parlant

AVEC

Simone CERDAN et Fernand RENÉ

LA SEMAINE PROCHAINE

GAUMONT-FRANCO FILM-UBERT PRESENTE UN FILM DE CARL FROELICH

REALISE PAR LEONTEINERGAN

JEUNE FILLE

EN UNIFORME

(MADRIEN IN UNIFORM) VERSION ORIGINALE

D'APRES LA PIÈCE DE CHRISTIE WINSLOW

TEXTES FRANÇAIS DE COLETTE

AVEC CENT JEUNES FILLES

DE PENSIVANAY

UN VIBRANT FILM

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 28 janvier au 4 février 1933

## Naissances

Miquel Jacques, Impasse Dupouget, Henry Lucien, rue Brive, 5.

Jauffret Marie-Thérèse, rue P.-Wilson, Ceschin, Fernand, rue P.-Wilson, Bibé Guy, Place Thiers.

## Publications de Mariages

Jean-Marie André, Ajusteur, et Constans Raymonde, Steno-Dactylo, à Cahors.

Laucon Roger, jardinier, et Pradaud Emilienne, s. p., à Cahors.

Chardon Philippe, Industriel à Agen (Lot-et-Garonne), et Vaysses Suzanne, s. p., à Cahors.

Diaz Mateo, maçon, et Pujol Suzanne, s. p., à Cahors.

Cayrol André, cultivateur à Labastide-du-Vert (Lot), et Laporte Jeanne, s. p., à Cahors.

Décamps Alfred, maçon à Crégols (Lot), et Escalié Marie, s. p., à Cahors.

## Mariages

Sécher Paul, peintre et Gérard Anne, cuisinière.

Bourignon René, électricien, et Cayrac Marguerite, employée de bureau.

## Décès

Debosque Léon, sabotier, 49 ans, rue Nationale, 11.

Alezard Jean, restaurateur, 80 ans, rue Clément-Marot, 7.

Lecoux Marie, Vve Demange, s. p., 79 ans, rue Wilson.

Fauray Marie, s. p., 49 ans, rue Wilson. Lafargue Claude, 2 ans, rue Wilson.

Rigouste Jean, restaurateur, 52 ans, rue Nationale, 11.

Alazard Jean, ancien négociant, 80 ans, rue Clément-Marot, 7.

Lecoux Marie, Vve Demange, s. p., 79 ans, rue Wilson.

Miquel Jules, s. p., 46 ans, rue Wilson.

Rous Marie, Epouse Villes, s. p., 57 ans, rue Foch.

Bédé Marie, s. p., 82 ans, rue Wilson.

## Au Sénat

Notre distingué compatriote M. Charles Deloncle, a été nommé vice-président de la Commission de commerce, industrie, travail et postes du Sénat.

## Gendarmerie

Les gendarmes Roulier, de la brigade de Castelnaud-Montriat et Mailhol, de la brigade d'Assier sont admis dans le cadre des sous-officiers à compter du 1<sup>er</sup> février 1933.

## Lignes télégraphiques

M. Arnoux, candidat militaire, est nommé agent des lignes à Figeac.

## P. T. T.

Mme Balagayrie est nommée dame employée des P. T. T. dans le Lot.

## Déclaration d'utilité publique

L'Officiel publie un décret déclarant d'utilité publique l'acquisition des ruines classées du château d'Assier (Lot) et parcelles de terrains avoisinantes inscrites au cadastre de la commune d'Assier, sous les numéros 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408.

L'Etat est autorisé à acquérir par voie d'expropriation en vertu des lois des 3 mai 1841 et 31 décembre 1913, les ruines classées du château d'Assier (Lot) et parcelles de terrains avoisinantes inscrites au cadastre de la commune d'Assier, sous les numéros 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408.

## Cour d'Assises du Lot

Voici la liste des jurés qui seront appelés à siéger à la session de la cour d'assises du Lot, qui s'ouvrira à Cahors, le 27 mars 1933, sous la présidence de M. Desit, conseiller à la Cour d'appel d'Agen.

## Liste des jurés titulaires

MM. Bach Justin, propriétaire à Cremps; Lherm Joseph, directeur d'école honoraire, à Soussy; Besombes Sylvain, à Predeignes; Lescure Alphonse, hôtelier à Leyme; Andrieu Louis, négociant à Cahors; Bladou Jules, à Labathude; Besson Jean, à Saint-Paul; Boffara Edouard, adjoint à Lavercantière; Simon Maurice, maire à Cressensac; Boissolles Amédée, à Saint-Germain; Virrolles Maurice, à Cornac; Couzy Etienne, retraité, à Cahors; Bourdet Joseph, notaire à Milhac; Bersegol Jean, adjoint à Vire; Graves Marcel, à Saint-Félix; Estard Jean, adjoint à Saint-Martin-Loubérou; Donadieu Emile, à Saint-Laurent-les-Tours; Taurand Régis, à Molière; Terron Louis, à Cahors; Marre Jacques, à Saint-Martin-Labouval; Brugel, maire à Saint-Alauzie; de Marquessac, officier retraité à Lanzac; Lefeuvre, maire à Floirac; Lafon Augustin, à Durban; Floirac Amédée, à Lavercantière; Vincent Baptiste, à Cieucac; Brugalières, maire de Floressac; Vilas, maire à Saint-Pantaléon; Soullé Léon, à Loubressac; Garrigues Adrien, à Concorès; Lacour, maire à Capdenac; Galet Augustin, à Anglars-Nozac; Bley Léopold, à Praysac; Rougié Urbain, à Girac; Astaux Frédéric, à Calviac.

## Liste des jurés supplémentaires

MM. Fabre, notaire à Cahors; Lacadé, officier retraité à Cahors; Rougeyre, surveillant au lycée, à Cahors; Iches Charles, propriétaire à Cahors.

## Les sangliers

Dimanche dernier, eut lieu une battue aux sangliers organisée par le « Rallye Négraval » dans les bois de Bornac.

Les chasseurs étaient nombreux. M. Tulet, piqueur, dirigeait la battue qui fut fructueuse.

MM. Balmes, de Bergant, et Vinet, de Tréguoux abattirent chacun un sanglier.

Ce fut une bonne partie de chasse qui sera renouvelée, car d'autres sangliers ont été repérés par les excellents membres du « Rallye Négraval ».

## Pendu

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

Le Parquet a été prévenu que le cadavre du nommé Jean Cessac, 61 ans, cultivateur, avait été trouvé pendu à un arbre dans la vigne de M. Laveille, mécanicien à Souillac, située à Combe d'Aval.

Le docteur a examiné le cadavre et a conclu à un suicide.

## CAHORS

### Les Amis du Beau Vieux Quercy

### MARCEL PREVOST

Les soirées se succèdent et l'on ne peut pas dire qu'elles se ressemblent. Il serait difficile de mettre plus de diversité dans le programme d'une saison. Mais il serait au moins aussi difficile d'y rassembler plus de noms illustres et éclatants.

Nous n'avons pas la ridicule prétention de lui apprendre qui est le grand romancier dont les œuvres ont touché d'innombrables lecteurs.

Bonnons-nous aujourd'hui à annoncer que Marcel Prevost traitera le sujet suivant : « La femme moderne, victorieuse du temps ».

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6, 7 et 8 elle est réservée aux sociétaires. Ensuite, elle est ouverte au public.

Cette réunion aura lieu le vendredi, 10 février, en soirée, au Théâtre de Cahors. La location est ouverte comme d'habitude. Les 5, 6,

## Elle s'attendait chaque jour à devenir paralysée

A cause d'une sciatique qui durait depuis 22 ans

« J'ai 49 ans, et je souffrais depuis 22 ans d'une sciatique dans la jambe droite; je m'attendais d'un jour à l'autre à devenir paralysée, car j'étais lasse de me soigner, tous les traitements restant inutiles. Lorsque ma sœur, qui prend des Sels Kruschen depuis six mois pour une maladie du foie, et son mari pour des rhumatismes, me conseillèrent d'en prendre, je ne voulais pas les écouter. Mais ils ont tellement insisté, que j'ai essayé pour mon grand bonheur, car j'ai retrouvé aujourd'hui ma bonne humeur et surtout mon agilité. »

Mme V... Paris.  
La sciatique est une maladie arthritique, c'est-à-dire une maladie due avant tout à l'impureté du sang. Kruschen fait disparaître la sciatique parce qu'il a le pouvoir de purifier le sang. Les différents sels de Kruschen sont des stimulants de toutes nos fonctions. Ils réveillent le foie, les reins, les intestins paresseux; ils les obligent à éliminer les résidus, les impuretés et les poisons — en particulier le dangereux poison urique. Ils suppriment toute constipation et nous font du sang pur et généreux. De là cette sensation de vitalité, de rajustement qui remplit tous les habitués de la « petite dose ». Prenez chaque matin votre pincée de Sels Kruschen, toutes pharmacies: 9 fr. 75 le flacon; 16 fr. 80 le grand flacon (coulant pour 120 jours).

seul et le trouverent couché, mais il était mort.

M. le docteur Blanchet, appelé, a conclu à une mort provoquée par une congestion.

### St-Géry

Obsèques. — Mardi ont été célébrées les obsèques de M. Jean Rigouste, propriétaire à St-Géry-Pasturat, décédé à l'âge de 53 ans.

Une nombreuse assistance a suivi le char funèbre du regretté disparu au cimetière où a eu lieu l'inhumation.

Nous adressons à M. Rigouste, maire de St-Géry, à M. Milhaud, ses parents, à la famille, nos sincères condoléances.

## TOUTE LA PARFUMERIE « GUERLAIN »

Produits pour les soins du visage et des cheveux. Exclutivité des célèbres produits de beauté

« ANTOINE »  
Toute commande sera envoyée franco de port, par M. POPOVITCH, spécialité d'indéfrisables tous systèmes

« ZOTOS »  
INDEFRISABLE  
sans appareil, sans électricité et garanti à la

Maison POPOVITCH  
Coiffeur-Parfumeur — CAHORS  
Téléphone 170

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

Etat-civil du 28 janvier au 3 février.  
— Décès: Pydych Joseph, 38 ans; Pagès Ginette-Paulette, 9 mois.

Service de pharmacies. — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Bariat, rue Gambetta.

Réunions. — La Commission des travaux publics tiendra une réunion lundi prochain, 6 courant, à 16 h. et le Conseil municipal se réunira le vendredi 10, à 20 h. 30.

### Biaris

Chez les némoins. — Les némoins de notre commune se sont réunis à la mairie pour constituer une société de chasse.

Le but de cette société est le suivant: repeuplement du gibier et répression du braconnage.

Le bureau a été constitué ainsi: Président d'honneur: M. Chazoule; Président: M. Lagane, contrôleur technique du chantier des traverses; vice-président: M. Champ Firmin, propriétaire à Biaris; trésorier: M. Mespouhère André; secrétaire: M. Duyé Jean; membres du conseil d'administration: MM. Salessé, Besson, Ribeyrol, Cantuel.

### Cajarc

Service vicinal. — M. Daynac, ingénieur du service vicinal de 2<sup>e</sup> classe, est promu au choix à la 1<sup>re</sup> classe de son grade. Nous adressons à M. Daynac, depuis longtemps à Cajarc, nos meilleures félicitations au sujet de cet avancement mérité, après une longue carrière bien remplie.

Obsèques. — La mort vint à Cajarc. Dimanche, on enterrait M. Albuher, vérificateur expert des tabacs. Les plantiers étaient nombreux pour témoigner leur estime à un chef bienveillant et ne cherchant, tout en faisant son devoir qu'à leur rendre service. Quant à ses collègues dont il était le président de l'amicale, ils étaient venus de tout le département. M. le Directeur des Tabacs a, dans un discours éloquent, rappelé la carrière militaire et civile de M. Albuher et son dévouement à son devoir. M. Maurel, receveur de l'Enregistrement a adressé un dernier adieu au nom de ses amis nombreux dans Cajarc, puis le corps a été dirigé sur Galliac où il a été mis dans le tombeau de famille.

Nous prions Mme Albuher et sa famille d'agréer nos respectueuses condoléances.

Mardi, on conduisait à sa dernière demeure, M. René Doulaud, jeune homme de vingt ans, employé des Ponts et Chaussées, décédé après une longue maladie. De nombreuses couronnes avaient été apportées de toutes parts et une grande foule formait le cortège. Tous les assistants étaient profondément émus. Au cimetière, M. Rogues, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées, délégué par M. l'ingénieur en chef empêché, a fait l'éloge du fonctionnaire dévoué. Puis le secrétaire de l'amicale des fonctionnaires et agents a adressé au nom de ses camarades un dernier adieu à celui qui fut pour tous un ami.

L'émotion était vive parmi les assis-

## NI CRISTAUX...

ni savon, ni eau de Javel, ni chlore, ni cendres — de la Lessive PHÉNIX, c'est tout ce qu'il vous faut pour nettoyer merveilleusement votre linge.

**LESSIVE PHÉNIX**  
la 1<sup>re</sup> en date... J. Pigeon... 1914

tants de voir cette vie tranchée de si bonne heure.

Nous adressons à Mme Doulaud, la mère de René, ainsi qu'à la famille, nos condoléances émuës et bien sincères.

### Prudhomat

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve Andral, décédée à l'âge de 72 ans.

Une nombreuse assistance a suivi le char funèbre au cimetière de Bonneviolle où a eu lieu l'inhumation.

Nos condoléances à la famille.

### Rudelle

Le temps. — Après une période de froid intense, voici le régime des pluies, triste et humide.

Plus que jamais, gare aux rhumes et à la grippe qui ne désarment pas encore.

Notre horloge. — Notre horloge qui, depuis le mois d'août, était silencieuse, vient tout à coup de se réveiller, grâce aux bons soins de MM. Rivière et Bagnard. Montres et pendules seront à présent toutes à la même heure. Bravo!

### Espédaillac

Bureau de bienfaisance. — MM. Jean Larnaudie et Joseph Hirondeille ont été nommés membres de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance, en remplacement de MM. Gaston Magné et Antonin Pagès, démissionnaires.

Adjudication. — M. Pierre Vidal a été déclaré adjudicataire pour le prélevement des droits de place et de stationnement des animaux pour les foires des 7-28 mai et 25 août.

Véhicules. — Il y a, à l'heure actuelle, 12 automobiles ou camionnettes et 8 motocyclettes dans notre commune.

### Reyrevignes

Mort subite. — Mme Beauguer, demeurant à Reyrevignes, achevait de prendre son repas, lorsqu'elle se sentit indisposée.

Tout à coup, elle s'affaissa. Des soins lui furent donnés. Ils étaient inutiles; la mort avait son œuvre.

Elle était âgée de 75 ans. Il y a 15 jours, elle avait eu la douleur de perdre sa petite-fille.

Nous adressons à M. Beauguer nos sincères condoléances.

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

A la Sous-Préfecture. — M. Louis Salvat, rédacteur à la Sous-Préfecture de Nontron (Dordogne), dont nous avons annoncé en son temps la nomination à la Sous-Préfecture de Gourdon, en remplacement du regretté M. Sembel, comme chef de Bureau, a pris possession de son poste.

Nous le félicitons à nouveau en lui souhaitant la bienvenue, d'autant plus que M. Louis Salvat est le fils d'un de nos bons amis, M. Henri Salvat, propriétaire à Lapeyrague, près Gourdon. — P. B.

La chandeleur. — Les Gourdonnais comme chaque année, ont fêté dignement la Chandeleur. Non seulement chez les hôteliers, mais chez les particuliers des montagnes de crêpes figuraient à tous les menus de jeudi dernier.

Le bal de Carnaval. — La nouvelle du bal du dimanche gras 26 février est accueillie avec enthousiasme par notre jeunesse. Le brillant succès de la dernière soirée est une garantie de réussite de la prochaine, d'autant plus que les organisateurs, instruits par l'expérience, se proposent de faire encore mieux.

A bientôt les détails de cette fête carnavalesque qui permettra à notre jeunesse de s'ébattre joyeusement dans un milieu de gaieté et de bonne tenue comme on la trouve dans les bals de l'U. S. G.

### Gramat

Probité. — M. Issaly, au service de la poste automobile rurale et M. Lacaze, employé de commerce trouveront chez un portefeuille contenant une certaine somme d'argent.

Les deux portefeuilles furent déposés à la mairie où les propriétaires peuvent les réclamer.

### St-Germain-du-Bel-Air

Chambre d'agriculture. — C'est dimanche 5 février qu'auront lieu les élections des représentants professionnels à la Chambre d'Agriculture. Espérons que seront nombreux ceux qui tiendront à élire leurs représentants, chargés de défendre de leur mieux leurs intérêts.

Le bureau sera ouvert à la mairie, de 10 heures à 15 heures.

Basket-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

### Dégagnac

Carnet de décès. — C'est avec le plus vil regret que nous avons appris le deuil cruel qui vient de frapper M. Victor Salvan, entrepreneur de travaux publics à Dégagnac, en la personne de sa mère, née Claret, décédée à son domicile, après une longue maladie.

Nous adressons à M. Victor Salvan, aux familles Claret et Nadal, les compliments de condoléances les plus sincères.

On nous signale aussi le décès de Mme Talou, veuve de feu M. Talon, ancien instituteur à Lavercantière, décédée chez sa fille, au village du Plantié, commune de Dégagnac.

Nous adressons aussi aux familles Talou, Rouquiel et Rodès, tous nos compliments de condoléances.

### Cazillac

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir que les époux Lascoux viennent d'avoir un 4<sup>e</sup> enfant, un superbe garçon. Nos félicitations et nos vœux de bonne santé.

### Montvalent

Hyménée. — Nous apprenons le mariage de notre compatriote, Mlle Paule Yzorche avec M. André Rougier, de Meyronne.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

## Dernière heure

### A la Chambre

La déclaration ministérielle et le vote de confiance

Vendredi, le ministre Daladier s'est présenté devant les Chambres. M. Daladier, président du Conseil, a donné lecture de la déclaration ministérielle dans laquelle il a indiqué qu'un minimum de réformes est nécessaire.

Il a indiqué que mardi, le Gouvernement soumettra au Parlement un projet d'assainissement financier. Le Gouvernement a déclaré qu'il voulait que la « démocratie ait sa pleine force, qu'elle soit un régime d'autorité réfléchi, mais où la loi soit toujours obéie ».

Plusieurs députés ont présenté des observations, puis l'ordre du jour de confiance a été voté par 370 voix contre 200.

### Médaille d'honneur

L'« Officiel » publie, par département, la liste des musiciens des diversités musicales et chorales auxquels des médailles d'honneur ont été décernées.

Les musiciens et chanteurs du Lot ont été oubliés, ou moins pour aujourd'hui. Ce sera pour une autre distribution!

Il est temps encore...

Les grands froids qui viennent de sévir ont montré aux automobilistes imprévoyants leur tort de n'avoir point mis dans leur moteur les types d'huile Castrol A A ou Castrol C W, spécialement recommandés pour la saison froide. Mais il n'est pas trop tard pour bien faire, l'hiver étant loin d'être terminé. Utilisez donc dès maintenant Castrol A A ou Castrol C W. Vos départs seront faciles et immédiats et vous aurez toujours une lubrification parfaite à tous les régimes.

## DÉPÊCHES

Paris, 10 h. 35.

### Naufrage sur les côtes bretonnes

Audierne. — Le canot de sauvetage, Général Bézit, a recueilli, ce matin, dans des conditions difficiles, par la brume et une grosse houle, seize hommes de l'équipage du navire danois, Estkid, jeté à la côte sur la pointe Lervilly.

### Retournera-t-il ?

Berlin. — Les administrateurs de la maison des Hohenzollern en Allemagne publient un communiqué déclarant « sans fondement » tous les bruits concernant le retour de l'ex-kaiser en Allemagne.

### Incendie d'un sanatorium

Cleveland. — Un incendie a ravagé le pavillon d'un sanatorium abritant 24 femmes. Quinze ont pu se sauver. Les autres ont été brûlées vives.

### AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Paul VILLES, négociant; Madame et Monsieur Clovis CHADOURNE; Madame et Monsieur Gaston ARTIGALAS et leur fille Monique; Mademoiselle Adeline ROUS; Madame et Monsieur Ernest VILLES, bouclier; Madame et Monsieur Emile VILLES et leurs enfants;

Les familles LUGAT, CAUSSONNE et BÉNÉVENT vous font part du décès de

### Madame Berthe VILLES

née ROUS

leur épouse, mère, grand'mère, sœur, tante, décédée à Cahors dans sa 57<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu le dimanche 5 courant en l'Eglise Cathédrale.

Réunion, 9, rue Foch, à 1 heure et quart.

### AVIS DE NEUVAIN

Monsieur Etienne DESPRATS et Mademoiselle Hugette DESPRATS; Madame et Monsieur Emile ALBOUY; Madame et Monsieur Edouard DESPRATS et tous les autres parents vous prient d'assister au service de neuvaine qui sera célébré en l'Eglise Cathédrale, le mardi 7 février à 9 h. 30, pour le repos de l'âme de

### Madame Etienne DESPRATS

### Automobiles Mathis

Conduite Int. Luxe MYP, 7 ch. 4 vitesses, avec tous les accessoires tels que pare-chocs avant et arrière, malle coquille, garniture intérieure velours, 2 avertisseurs élect., monte, pare-soleil, miroir rétroviseur, plafonnier, glaces de pare-brise et de portières en sécurité

au prix de: 19.500 fr.

Agent: PRADIE  
18, Boul. Gambetta, CAHORS

### Chauffeur est demandé

pour service livraison  
S'adresser  
MAISON BOUZERAND-BERNÉS  
CAHORS

### A VENDRE

sur place à St-Pantaléon  
200 QUINTAUX METRIQUES  
DE FOURRAGE EXTRA

Pour traiter, s'adresser à M. PLANACASSAGNE, 3, place de la Mercé, St-Georges, CAHORS.

### INSTITUT D'ORTHOPÉDIE DE LOT ET LOT-ET-GARONNE

52, Rue des Cloutats, Villeneuve-sur-Lot (Téléphone 167)  
**HERNIEUX!**

NE CONFIEZ votre cas qu'à un spécialiste de votre région. Liste de votre région.

M. GAYRAUD vous garantit la disparition de n'importe quelle hernie, même volumineuse et rebelle. M. GAYRAUD vous recevra à CAHORS, tous les samedis et jours de foire, de 11 h. à 5 h. Hôtel de l'Europe. — PUMEL, mardi 7 février, de 11 h. à 4 h. Hôtel de l'Europe.

CEINTURES PERFECTIONNÉES contre les affections de la matrice et de l'estomac, rein mobile, ptose abdominale, obésité, etc... BAS A VARICES, ORTHOPÉDIE.

## LIBRAIRIE

Littérature, Nouveautés, Romans  
Classiques, Primaire et Secondaire  
FOURNISSEUR DES LYCÉES ET ÉCOLES NORMALES  
Pour les Ouvrages LAROUSSE  
Abon sans frais à toutes les Revues

## PAPETERIE

Articles de Bureau et de Dessin  
FOURNITURES SCOLAIRES  
Stylos Waterman, Météore, etc.  
Exclusivité: Papiers à lettre LALO

## MUSIQUE

Pianos — Lutherie  
TOUS INSTRUMENTS  
Méthodes — Partitions — Nouveautés

## Phonographes - T. S. F.

DISQUES Columbia, Odéon, Decca  
Pathé, Salabert, Polydor  
Exclusivité de « La Voix de son Maître »

## P. FRANCÈS

36, Boul. Gambetta, CAHORS

## Maison spéciale pour la vue

## E. VIDAL

Opticien-spécialiste  
3, rue du Maréchal-Foch, CAHORS

LUNETTERIE — BAROMETRES  
Jumelles — Alcomètres tous genres  
Exécution parfaite

des ordonnances de MM. les oculistes  
RAYON DE PHOTOGRAPHIE  
Plaques, papiers, produits, pellicules  
et appareils de toutes marques  
Développement — Travail d'amateur

Atelier de Réparation

## Maison BESSON

Armurier, CAHORS  
Essayez les lames Besson  
pour rasoirs de sûreté  
6 fr. 25 le paquet de 5 lames  
TOUS ARTICLES DE PÊCHE  
Greffoirs, sécateurs, scies à vigne

## HORLOGERIE

Et toute mécanique de précision  
H. FABRE, ouvrier diplômé  
Horloger de la ville  
12, rue St-James, Cahors

Se tient à votre disposition pour vos réparations de montres, de pendules et horloges, même de mouvements anciens et compliqués.

Atelier spécial pour les réparations d'horloges de clocher et de machines à coudre.

## VINS

Halle de Cahors  
Vins fins, Champagnes mousseux, Li-  
queurs, Eaux minérales. Toutes les sour-  
ces. Livraison à domicile.

A. LACOMBE  
Successeur de M. GRELET  
Halle de Cahors  
Commandes téléphoniques:  
MAISON LAYÉ, n° 277

## MONUMENTS FUNÉRAIRES

J. REILHES  
Pont de Cabessut, CAHORS

## CAVEAUX

en marbres, granits, pierres et granito  
PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE

## Acheteurs

vous êtes sûrs de trouver chez  
**COMBROUSE Fils**  
MEUBLES

3, rue Maréchal-Joffre, 3, CAHORS  
des MEUBLES  
d'une conception parfaite  
de fabrication garantie  
et surtout  
des PRIX IMBATTABLES

La Maison de charge  
de toutes les réparations  
LIVRAISON A DOMICILE

Demandez une démonstration des  
nouveaux postes DUCRETET, les plus  
sélectifs.

Vous les trouverez à la Maison LA-  
LANDE, 1, rue Clément-Marot, Cahors,  
ainsi que les nouveaux Philips, etc...

On charge les accumulateurs et on  
reprend les vieux postes aux meilleurs  
prix.

## ALIMENTATION SARDA

HALLE, CAHORS  
Réclame du lundi

100 boîtes petits pois extra, 2 boîtes,  
4 fr. 90; — 100 ch. chocolat fondant,  
4 tablettes, 5 fr.; — 100 boîtes biscuits,  
boîte comprise, 4 fr. 50; — café Mas-  
set, exclusivité pour la halle, 3 fr. 95  
la 1/2 livre; — 2 litres huile, 6 fr. 50;  
savour, 4 morceaux, 5 fr.; — beurre Le  
Pelletier, 5 fr. la 1/2 livre.

Maximum de Récoltes dans  
vos Jardins et Cultures, les plus  
beaux Légumes, Fruits, Fleurs,  
en lisian.

L'Almanach du Jardinier  
Envoyé à tous gratis et franco  
par les L<sup>es</sup> Lemaire et Julien Grai-  
nes, 103-120, Bd Magenta, Paris

## ON DEMANDE

Petite bonne 14-17 ans  
présentée par ses parents, pour garder  
des enfants et menus travaux.  
Prendre adresse au Bureau du Jour-  
nal.

Du 5 au 20 Février 1933

## GRANDE RÉCLAME de LINGERIE et CHEMISERIE

avec des Prix que vous ne reverrez plus

chez **ALEX** rue Maréchal-Foch  
CAHORS

## Fourrures

## Pelleteries

### GROS

### DÉTAIL

TRANSFORMATION -- LUSTRE -- TEINTURE

TANNAGE -- NATURALISATION

ACHAT au PLUS HAUT COURS de TOUTES SAUVAGINES

Maison **BESOMBES-ARNOUIL**

3, Rue Maréchal-Joffre

CAHORS

## CULTIVATEURS, demandez...

## LES ENGRAIS D'AUBY (NORD)

Engrais spécial pour la culture  
du Tabac

Engrais spéciaux pour toutes  
cultures et viticulture

ENGRAIS ORGANIQUES  
à base de nitrate de potasse  
et de vinasse de betteraves

En vente: Agent BOUISOU  
Chalet Gabriel,  
route de Paris - CAHORS.



## A VENDRE

5 CV. Citroën, Type C3  
3 places, triple — Ailes arrondies  
PARFAIT ETAT  
se renseigner au Journal

## ETUDE

Maitre François DIDIER  
Avoué à Cahors, 41, Boulevard Gambetta

Successeur de Maitres HUARD,  
SA

Jusqu'au 16 février

dans toutes les succursales de

# L'ÉPARGNE

## EN RÉCLAME

# BEURRE

Centrifuge Extra-fin

PRIX EXCEPTIONNEL :

# 2 fr. 60

la tablette de 125 gr. (avec 5 tickets)

Profitez de cette Réclame pour apprécier la saveur et la fraîcheur parfaites du **BEURRE** de **L'ÉPARGNE**

### Il guérit d'un seul coup son estomac et son foie

1<sup>er</sup> juillet 1932.  
Souffrant depuis fort longtemps de mauvaises digestions, dilatation d'estomac, gastralgie et parfois de l'embaras gastrique, ayant le foie malade, je suis très heureux de pouvoir vous dire qu'après avoir employé plusieurs flacons de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON et 2 boîtes de PILULES SUPERTONIQUES, je suis guéri.

Depuis le deuxième flacon, les digestions sont parfaites, aussi je recommande ce traitement à tous mes amis et connaissances, car c'est rendre service à son prochain que de lui enseigner le remède qui guérit.

M. PALLY, 11 chemin Vieux Epinard, Angers (Maine-et-Loire).

Voilà un curé vraiment triomphal mais qui n'a rien de miraculeux, quand on sait que la plupart des maux d'estomac et de foie ont leur origine dans l'acreté, dans l'impureté du sang et qu'il n'y a rien de tel pour rendre à celui-ci sa pureté, que de faire une cure de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON qui nettoie l'organisme, lessive le sang, rétablit le bon fonctionnement des organes, puis, une ou deux boîtes de PILULES SUPERTONIQUES DES CHARTREUX DE DURBON, pour donner au corps les forces nécessaires au maintien de la guérison. Et, tout est dit, on est sauvé, et comme M. Pally, on veut que tout le monde profite de ce merveilleux traitement. Vous tous que torture votre estomac ou votre foie, suivez son exemple.

Tisane, le flacon. 14.80  
Baume, le pot. . . 8.95  
Pilules, l'étui. . . 8.50  
dans les pharmacies.



### TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

La Société des Plaques Luminieuses OPERA, 5, Avenue Junot, à Dijon, recherche par département Agent susceptible de lancer avec méthode la vente d'une plaque de police très bien construite, éclairage parfait, bas prix.

Confiez tous vos achats

Confiez la préparation de vos ordonnances

au LABORATOIRE de la PHOSPHODE GARNAL

## Grande Pharmacie Paul Garnal

en face le Théâtre

97, Boulevard Gambetta à CAHORS

### ORGANISATION MODERNE

Prix les Plus Réduits  
aux Meilleures Conditions

APPROVISIONNEMENT SPÉCIAL

de BANDAGES HERNIAIRES et de CEINTURES VENTRIÈRES  
des modèles les plus variés et les plus perfectionnés

ACCESSOIRES DE PHARMACIE -- PRODUITS D'HYGIÈNE

-- ARTICLES DE TOILETTE -- EAUX DE COLOGNE --

PRODUITS DENTIFRICES : Elixirs, Pâtes et Poudres

BROSSES A DENTS de toute marques et de tous modèles

La plus grande variété d'Approvisionnements de toutes sortes

Organisation et Approvisionnements modernes

Réorganisation complète

POUR 1 FRANC par SEMAINE

### Mode Pratique

donne tout ce qu'il y a de mieux et de moins cher à réaliser pour vos toilettes, votre maison, votre cuisine, tout y est pratique.

Un an, 63 numéros, dont 24 en couleurs : 50 fr.

Remboursable par primes à choisir.

1.000 renseignements utiles



Etude de Maître L. NUVILLE, Docteur en Droit, Avoué à Figeac, Successeur de Maîtres VIVAL, MAILRIEU et LOUBET

## VENTE sur LICITATION DE DIVERS IMMEUBLES BATIS ET NON BATIS sis sur la commune de Reyrevignes (Lot)

Adjudication fixée au MERCREDI PREMIER MARS MIL NEUF CENT TRENTETROIS, à QUATORZE HEURES, au Palais de Justice de Figeac, boulevard Président-Wilson.

En exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le tribunal civil de Figeac, le deux novembre mil neuf cent trente-deux, enregistré et signifié, Il sera procédé, le MERCREDI PREMIER MARS MIL NEUF CENT TRENTETROIS, à QUATORZE HEURES, au Palais de Justice de Figeac, devant Monsieur CARRAYROU, Juge-Commissaire, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, dépendant de la communauté ayant existé entre Monsieur Louis ROBIN et Madame Marie-Rose-ANTONIA GALLO, quand vivait, sans profession, domiciliée au Mas de la Croix, commune de Reyrevignes, où elle est décédée le dix septembre mil neuf cent trente-deux, et de la succession de cette dernière. Cette vente est poursuivie à la requête de :

- 1<sup>er</sup> Madame Céline ESTIVAL, veuve Calixte BEULAGUET, propriétaire, domiciliée au Mas de Vergnes, commune de Reyrevignes, agissant comme ayant été commune en biens avec le dit Calixte BEULAGUET, décédé à Reyrevignes, le quatorze janvier mil neuf cent vingt-neuf, et, en outre, en raison des droits qu'elle peut prétendre dans la succession de son dit mari ;
- 2<sup>o</sup> Madame Antonia BEULAGUET, sans profession, et Monsieur Louis VERNIOL, son mari, qui l'autorise, mécanicien au chemin de fer de Paris à Orléans, demeurant ensemble au Blanc (Indre), rue de la Gare, numéro 82; agissant, la femme comme fille unique et seule héritière, sauf les droits de sa mère, Céline ESTIVAL, veuve BEULAGUET, dudit Calixte BEULAGUET; et le mari, tant en son nom personnel, s'il y a lieu, que pour l'autorisation maritale;
- Poursuivants ayant Maître NUVILLE pour avoué.
- Elle aura lieu en présence ou eux dûment appelés de :
- 1<sup>o</sup> Monsieur Louis ROBIN, propriétaire-agriculteur, domicilié au Mas de la Croix, commune de Reyrevignes, veuve de Madame Marie-Rose-ANTONIA GALLO ;
- 2<sup>o</sup> Madame Thérèse ROBIN, débitante, et Monsieur Philibert FRANCOUAL, son mari, ancien employé au Comptoir d'Escompte, demeurant ensemble à la Ferme des Iles, commune de Brive (Corrèze); le mari pris tant en son nom personnel que pour la validité de la procédure contre la femme; Défenseurs ayant Maître FONTANGES pour avoué.
- Et encore en présence ou lui dûment appelé de :
- Monsieur Léon DELPY, syndic de faillite, demeurant à Brive (Corrèze), pris comme syndic de la faillite de Madame Thérèse ROBIN, épouse FRANCOUAL, susnommée ;
- Intervenant ayant Maître FONTANGES pour avoué.

### DESIGNATION

DES Immeubles à vendre

TELLE QU'ELLE A ÉTÉ INSÉRÉE AU CAHIER DES CHARGES

Lot unique. — Ce lot comprendra : un enclos, sis au lieu dit « Mas de Vergnes, La-Croix », commune de Reyrevignes, comprenant maison, grange, pâtis, jardin, terre et friches, le tout contigu.

Ces immeubles paraissent portés à la matrice cadastrale de la commune de Reyrevignes, ainsi qu'il suit :

1<sup>o</sup> Maison, lieu dit « Mas de Vergnes », numéro 46, section A 15, revenu matriciel : quarante francs ;

2<sup>o</sup> Grange et pâtis, sis au lieu dit « Mas de Vergnes, La-Croix », numéro 46, section A 15, d'une contenance de un are, quatre-vingt-cinq centiares ;

3<sup>o</sup> Jardin, même lieu dit, numéro 43, section A 15, d'un re-

venu cadastral de quarante-deux centimes et d'une contenance de soixante-cinq centiares ;

4<sup>o</sup> Terre, même lieu dit, numéro 47, section A 15, classe 3, d'un revenu cadastral de un franc soixante-deux centimes et d'une contenance de huit ares dix centiares ;

5<sup>o</sup> Friche, même lieu dit, numéro 48, section A 15, classe 3, d'un revenu cadastral de un franc soixante-cinq centimes et d'une contenance de un hectare trois ares dix centiares ;

6<sup>o</sup> Friche, même lieu dit, numéro 49, section A 15, classe 3, d'un revenu cadastral de trente-sept centimes et d'une contenance de vingt-trois ares trente centiares ;

7<sup>o</sup> Friche, même lieu dit, numéro 50, section A 15, classe 3, d'un revenu cadastral de seize centimes et d'une contenance de neuf ares quatre-vingts centiares ;

8<sup>o</sup> Friche, lieu dit « Mas de Ferry », numéro 6 p. section D 5, classe 3, d'un revenu cadastral de quatre centimes et d'une contenance de deux ares soixante-seize centiares.

Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions, pour raison d'hypothèques légales, qu'ils doivent requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication, au cas de surenchère du sixième.

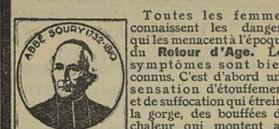
Fait à Figeac, en l'étude, par l'avoué soussigné, le trente janvier mil neuf cent trente-trois.

L. NUVILLE, Avoué.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître NUVILLE, avoué à Figeac, rédacteur du cahier des charges qui peut être chargé d'enchérir. Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avoué de Figeac.

CAHORS, IMP. COUESLANT

### LE RETOUR D'ÂGE



Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du Retour d'Âge. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étire la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage, pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulièrement ou trop abondantes et bientôt la Femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

### JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY à des intervalles réguliers si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Neurasthénie, Migraines, Fibromes, Pâliques, Hémorragies, etc., tandis qu'en faisant usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, la Femme évitera toutes les infirmités qui la menacent.

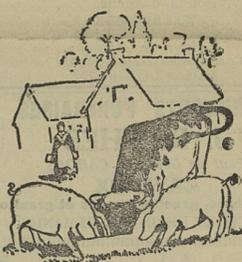
La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide } 10 fr. 60  
                  { Pilules }

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Aucun autre produit ne peut la remplacer

### importance de l'alimentation dans l'élevage des animaux



C'est le problème capital de l'élevage, le plus important et, jusqu'à présent, le plus difficile à résoudre. Il est nécessaire pour une alimentation rationnelle de donner à l'animal la ration juste suffisante et composée toujours d'aliments de très bonne qualité. La moindre négligence peut occasionner les pires ennuis.

Avec la FARINE ATÉ, le problème de l'alimentation du bétail est entièrement simplifié. Pour un prix minime — la dose par jour revenant à vingt centimes environ — il vous est possible de diminuer la ration de nourriture. La FARINE ATÉ, en effet, possède une action stimulante remarquable qui permet une assimilation complète et rapide de toute la nourriture.

Son efficacité n'est jamais en défaut. En ayant toujours à la maison un paquet de FARINE ATÉ en réserve, vous êtes sûr de donner à l'animal fatigué, que ce soit porc, veau, cheval, etc., le produit le meilleur et le plus efficace.

La FARINE ATÉ est de l'or dans votre ferme, de l'or par son rendement intensif et les ventes faciles qu'elle vous procurera, de l'or par l'économie que vous réaliserez sur la nourriture de votre bétail.

## LA FARINE ATÉ

Dépôt général : Laboratoire St-Yves, St-BRIEUC  
Dépositaire : M. MEZOUNIAL, représentant à SARLAT (Dordogne)

Chemins de fer de Paris à Orléans de Paris à Lyon et à la Méditerranée

SPORTS D'HIVER EN AUVERGNE

Billets de fin de semaine en toutes classes pour le Lioran et le Mont-Dore.

Du 23 décembre 1932 au 30 avril 1933, il est délivré des billets spéciaux d'aller et retour de fin de semaine en toutes classes :

Pour Le Lioran au départ de Paris (Quai d'Orsay, Austerlitz et P. L. M.), Aurillac, Clermont-Ferrand, Langogne, Le Puy, Marseille (les gares de), Montluçon, Moulins, Murat, Nevers, Orléans, Riom, Roanne, St-Etienne (les gares de), Thiers et Vichy.

Pour Le Mont-Dore au départ de Paris (Quai d'Orsay, Austerlitz et P. L. M.), Clermont-Ferrand, Langogne, Le Puy, Marseille (les gares de), Montluçon, Moulins, Nevers, Orléans, Riom, Roanne, St-Etienne (les gares de), Thiers et Vichy.

Tous ces billets comportent une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples ; ils sont valables du vendredi à midi au mardi à

midi (au mercredi pour les Fêtes de Pâques).

Les articles de sports d'hiver sont acceptés comme bagages avec franchise de 20 kgs.

### Bibliographie

LES ANNALES

Deux documents d'importance dans les Annales du 27 janvier « d'abord, les souvenirs de Francis Carco sur Katherine Mansfield, la jeune romancière anglaise disparue prématurément » et un article d'André Chaumeix sur la Maladie de l'Etat. Un excellent documentaire de Georges Champeaux sur « Comment les femmes équilibrent-elles leur budget ? » ; un bon Jacques Mortane sur Couzinet ; un Girardoux sur le Rugby, un amusant article de Varenne sur le Sénat, dix autres signatures encore, parmi lesquelles celles d'Yvonne Sarcy, de Jean Rostand et d'Irène Nemirovsky ; voilà les principaux éléments du numéro des Annales de ce jour. Partout : 2 francs.

Pendant votre séjour à Paris, vous pouvez lire votre journal dans le Hall de l'Agence Navas 62 Rue de Richelieu. PARIS

### GRANDE MAISON DE TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...

Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir.

Teintures de fourrures.

Nettoyage d'ameublements, etc...

ENVOI TOUS LES SAMEDIS

Travail soigné

Dépôt pour Cahors :

Madame Louis BONNET

2, rue des Capucins

Courtiers bien introduits cultures demandées par importante Maison semence pour vente plants de pommes de terre origine Sarthe. Prix sans concurrence. Ecrire suite Union des Producteurs Sarthois. Pont de Gennes (Sarthe).

### PLUS D'IVROGNES

POUDRE JANCHO. Laboratoire J. JANCHO, 10, rue de Valenciennes, Paris. Amélioration rapide. Toutes Pharmacies.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.